

Monsieur le Maire
Mairie de La Chapelle Saint Géraud
Le Bourg
19430 LA CHAPELLE SAINT GERAUD

Bordeaux, le 31 juillet 2014

N/Réf: 03015-000241

Objet: Abandon du projet éolien sur les communes de Mercœur et La Chapelle Saint Géraud

Monsieur le Maire,

Comme nous l'avons évoqué ensemble récemment, à l'occasion de notre dernière rencontre en DREAL du Limousin, au cours de laquelle nous avons pu échanger sur le projet éolien que nous menons ensemble sur votre commune, Monsieur Morvan, responsable biodiversité, nous a alerté sur la très très forte sensibilité de votre territoire liée à la présence de rapaces protégés.

Eolfi ayant présenté également en DREAL son projet plus avancé sur les communes voisines, quelques temps auparavant, Monsieur Morvan nous a donc fait part de sa position, considérant qu'il serait très difficile de faire aboutir un projet éolien sur votre territoire, et qu'il n'était pas envisageable qu'un second puisse voir le jour.

Aussi, après une mûre réflexion, j'ai le regret de vous informer que la société EOLE-RES, a pris la décision de se retirer du développement de projet éolien sur votre commune.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement et la richesse de nos échanges durant ces 2 dernières années. Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Frédéric Tessier
Chef de Projets
E frederic.tessier@eoleres.com
T +33 (0) 524 544 512